



INFO VITI 86

N°10 – Avril 2023

www.vienne.chambre-agriculture.fr





Retour de l'Info Viti!

Pour cette campagne 2023 que la Chambre d'Agriculture de la Vienne vous souhaite prospère, l'Info Viti vous accompagne.

Comme à notre habitude, nous aborderons des points techniques, réglementaires et un regard en temps réel sur la situation du millésime.

Sans plus tarder, passons au sommaire de cette édition.



Sommaire

- **Le gel sous tous ses aspects**
 - Types de gel
 - Moyens de lutte
 - La lutte active
 - La lutte passive
- **Les alternatives aux CMR2**
- **La réglementation phyto Spe8 abeilles**
- **Les outils de gestion des sols**
 - Décisol
 - Formulaire pour évaluer les pertes en MO

Le gel : Les 3 types de gel

- On parle souvent de gelées « blanches » ou « noire », mais que se cache-t-il vraiment derrière ces noms? Dans les faits, le gel est un phénomène qui peut avoir différentes origines et les moyens de luttés pour y répondre doivent s'y adapter.
- Nous parlerons ici :
 - Du **Gel de Rayonnement**, la gelée blanche
 - Du **Gel d'advection**, la gelée noire
 - Du **Gel d'évaporation**

Le gel : Les 3 types de gel

Les différents types de gel

Types de gel	Phénomènes	Facteurs déclenchant
Gel de rayonnement	<ul style="list-style-type: none">• Perte de chaleur du sol nocturne, non compensée par la restitution de chaleur atmosphérique.• Inversion thermique : couches inférieures plus froides par rapport aux couches supérieures.	<ul style="list-style-type: none">• Ciel clair, vent faible, nuits longues.• Gelée blanche quand l'humidité est élevée (" blanche " car formation de givre).
Gel d'advection	<ul style="list-style-type: none">• Arrivée d'une masse d'air froid (< 0°C).• Pas d'inversion thermique : diminution de la température avec l'altitude.	<ul style="list-style-type: none">• Ciel clair et dégagé.• Présence de vent (>15 km/h).• Gelée noire quand l'humidité est faible (« noire » car nécroses de végétaux).
Gel d'évaporation	<ul style="list-style-type: none">• Perte d'eau sur la plante par évaporation, entraînant un refroidissement de la plante.	<ul style="list-style-type: none">• Diminution de l'humidité relative de l'air : suite à un épisode humide puis temps clair.

**Présence
d'une couche
d'inversion
+6°C à 12m**

**Absence
d'une couche
d'inversion**

Le gel : Les 3 types de gel

- Malheureusement, les causes peuvent se superposer ou se succéder comme en 2022 où d'une gelée blanche durant la nuit du 3 au 4 avril, la température à brusquement décrochée fin de nuit trahissant une masse d'air froid et donc une gelée noire.
- Dans les faits c'est **-1,8°C en 15 minutes!**
- Un délai bien trop court pour permettre au viticulteur de réagir...

Le gel : Les moyens de lutte actifs

La lutte active

Rappel des principaux moyens de lutte disponibles :

Méthodes	Critères de choix
Aspersion sur frondaison	<ul style="list-style-type: none">• La plus efficace en températures faibles.• Avoir une réserve d'eau suffisante > 40 m³/h/ha.• Éviter sur espèces/sols sensibles aux excès d'eau.
Aspersion sous frondaison	<ul style="list-style-type: none">• Couverture intégrale nécessaire.• Consommation en eau plus faible.• Pour gels de rayonnement et plutôt légers.
Bougies	<ul style="list-style-type: none">• Méthode sur petites parcelles et/ou sensible à l'eau.• Coût important à l'achat et manutention.• En paraffine ou plus récemment en cire végétale.
Chaufferettes rechargeables	<ul style="list-style-type: none">• Investissement important.• Moins de manutention les nuits de gel.• Différentes matières premières : bois, tourbes... en pellets, briquettes.
Tours à vent	<ul style="list-style-type: none">• Dans le cas de grandes parcelles : couvrir 3,5 ha.• Mais à renforcer par des bougies si températures jugées faibles (installées à plus de 100 m de la tour).
Chauffage mobile ou «frostbuster» attelé au tracteur	<ul style="list-style-type: none">• Alternative pour les espèces/sols sensibles à l'eau• Surface restreinte.• Main-d'œuvre importante.

Coût d'installation 30 à 50k€/ha

En rupture de stock sur plusieurs secteurs

Inefficace sur les gelées noires

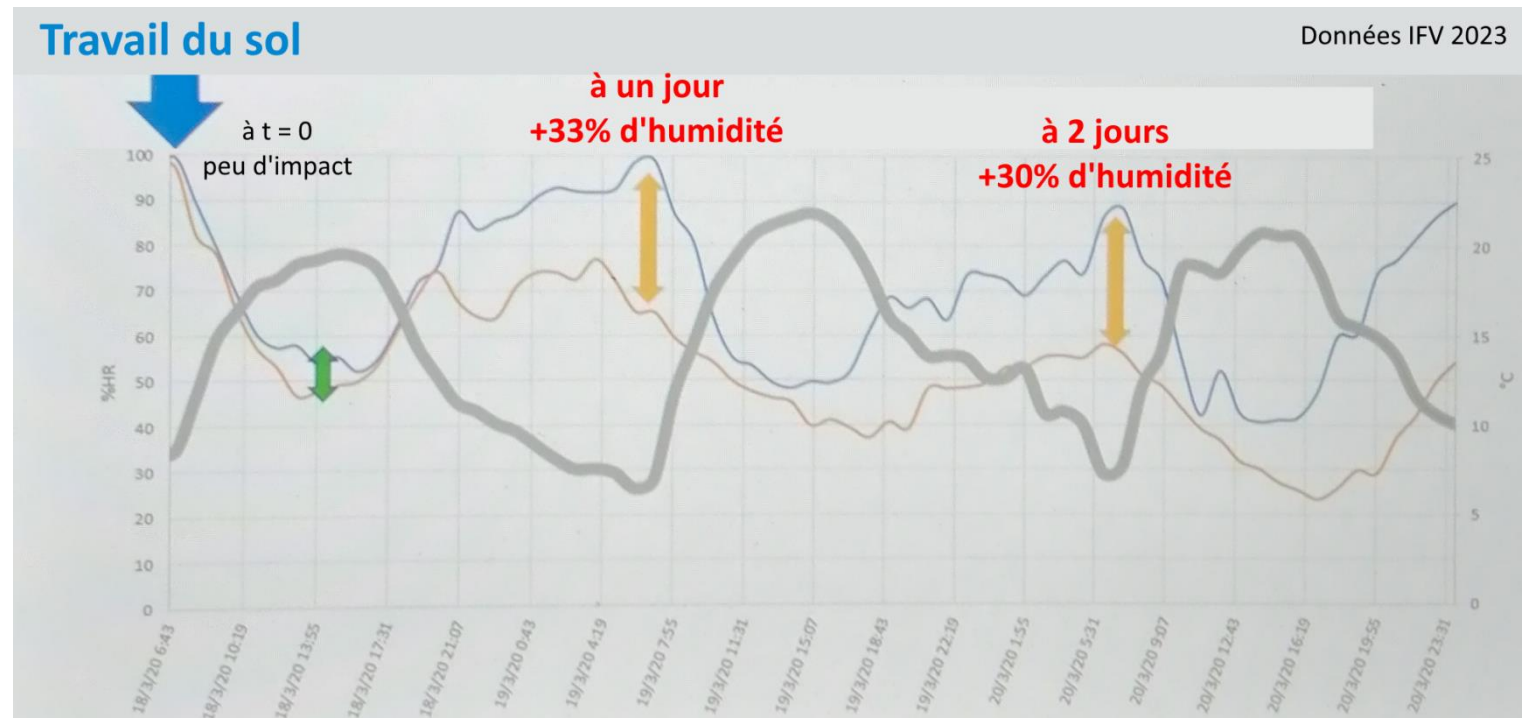
Sensible au vent, réduire la surface

Le gel : La lutte passive

- L'hygrométrie de la parcelle est un facteur aggravant, jusqu'à 50% de dégâts en plus.
- Attention aux idées reçues :
 - Le travail du sol fournit énormément d'humidité relative **+30%**, il est fortement déconseillé avant le gel, que ce soit sous le rang ou dans l'inter-rang



On peut se poser la question de l'utilité du travail du sol en cas de sécheresse... L'adage « un binage vaut 2 arrosage »



Le gel : La lutte passive

- La gestion de l'enherbement jouera aussi sur l'hygrométrie
 - Les derniers essais montre que les couverts ou engrais verts favorisent le gel. L'idée de faire monter le couvert au fil porteur pour « couvrir » la vigne **aggrave la situation.**
 - La tonte, comme le travail du sol, favorise l'humidité. Selon les conditions climatiques, **un minimum de 7 jours est nécessaire pour faire sécher les débris de tonte.** Des échecs sur des tontes de trèfles de 4j on été observés.

Le gel : Les alternatives aux CMR2

- Le Vinopôle de Bordeaux a mis à jour en 2022 [son site](#) pour optimiser les intrants phytosanitaires et donc réduire ses IFT. Au-delà des IFT, l'utilisation de produits CMR reste au centre des préoccupations et les contraintes s'accumulent pour les utilisateurs. Pour répondre rapidement aux viticulteurs qui voudraient faire évoluer leur technique, des fiches sont disponibles!



FONGICIDES



INSECTICIDES



HERBICIDES

➤ La réglementation SPe8 abeille

- Du nouveau dans la réglementation abeille! La chambre d'agriculture de la Vienne publie de nouvelles fiches pratiques à voir sur ce [lien](#).
- Une fiche est spécialement dédié à [la vigne](#). Faites attention en cas d'enherbement de la parcelle.
- **Dans tous les cas lisez attentivement l'AMM qui peut contenir des informations supplémentaires.**


La réglementation SPe8 abeille

Avant toute intervention : vérifier l'AMM qui peut contenir des dispositions plus restrictives

Absence de fleurs
dans la parcelle



Traitements **FONGICIDES, INSECTICIDES, ACARICIDES** et **HERBICIDES**
autorisés **sans** contraintes horaires 

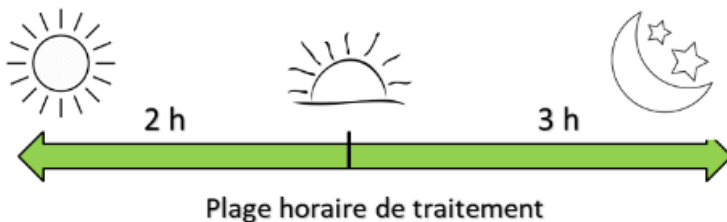
Traitements **INSECTICIDES, ACARICIDES**
autorisés **après destruction du couvert en fleurs** (fauchage, broyage ou
roulage), **sans** contraintes horaires,
en absence des abeilles 

Présence de fleurs
dans la parcelle



Traitements **FONGICIDES**
autorisés **sans** contraintes horaires 

Traitements **HERBICIDES**
autorisés **avec** contraintes horaires 



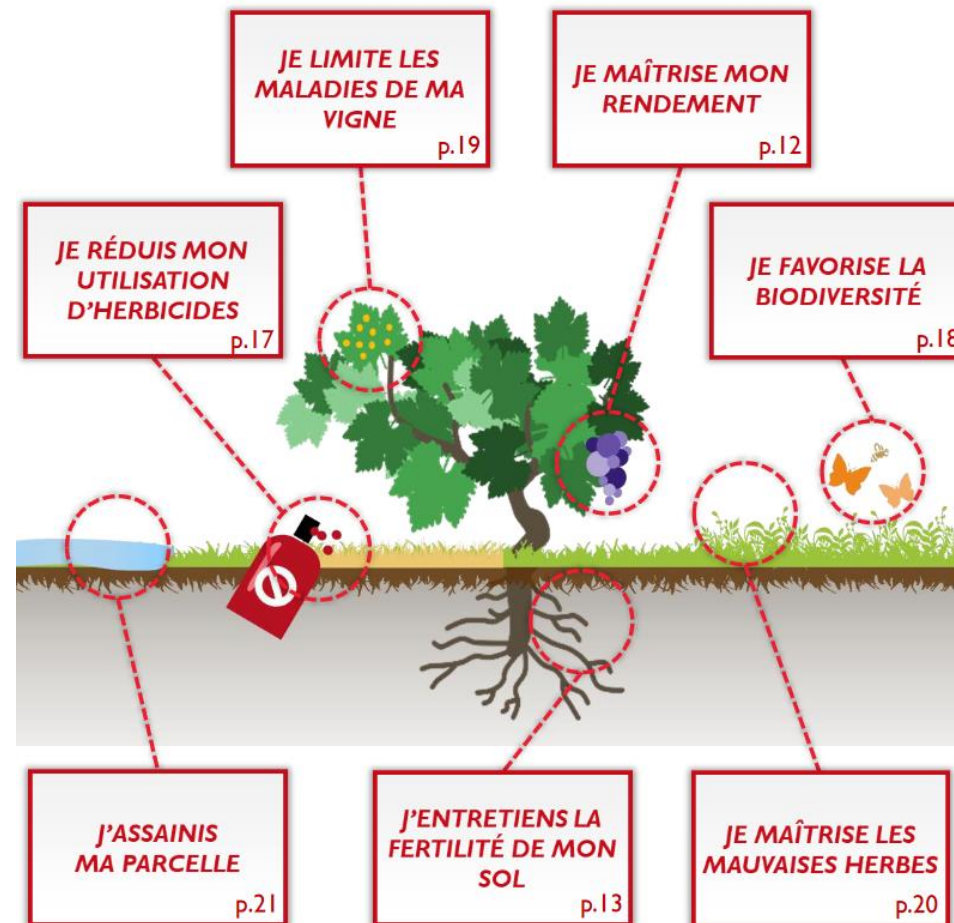
Les traitements avec contraintes horaires doivent être
réalisés entre 2h avant le coucher du soleil et 3h après

Attention : représentation simplifiée, se rapporter au texte réglementaire

Les outils de gestion des sols : DECISOL

- La chambre d'agriculture de Gironde développe depuis plusieurs années un panel d'outils nommé [DECISOL](#). Un [guide](#) est déjà disponible.


- En plus des guides un [catalogue](#) des différentes espèces d'adventices présente à la vigne est aussi disponible.



Les outils de gestion des sols : Formulaire de calcul pour les pertes en MO

- Sur le site de [l'IFV Occitanie](#), un formulaire complet et intuitif vous permet de calculer les pertes en matière organique annuelles à la parcelle, selon différents paramètres (types de sol, pierrosité...) et d'estimer vos besoin en apports compensatoires pour rétablir l'équilibre.

Estimation des pertes

Champs à renseigner	
Entrez le pourcentage de cailloux de votre sol	<input type="text"/>
Entrez le taux d'argile de votre parcelle en ‰	<input type="text"/>
Entrez le taux de calcaire de votre parcelle (‰ CaCO ₃)	<input type="text"/>
Entrez le pourcentage de matière organique	<input type="text"/>
Entrez la profondeur de sol exploitée en m	<input type="text"/>
Entrez la densité apparente de votre sol en g/cm ³ 	<input type="text"/>
Entrez le pourcentage d'enherbement de votre parcelle en %	<input type="text"/>

Résultats hors zone enherbée	
k ₂ : taux annuel de minéralisation en%	<input type="text"/>
Stock en MO sur la profondeur de sol exploité en T/ha	<input type="text"/>
Pertes annuelles en kg/ha en humus à compenser	<input type="text"/>
Pertes sur 2 ans en kg/ha en humus à compenser	<input type="text"/>
Pertes sur 3 ans en kg/ha en humus à compenser	<input type="text"/>
Pertes sur 4 ans en kg/ha en humus à compenser	<input type="text"/>

Le mot de la fin...

- C'en ai fini de ce 1^{er} numéro de l'Infoviti. Nombre d'entre vous sont déjà dans les parcelles, les premières feuilles pointent déjà et malheureusement les températures sont descendues en dessous de zéro. Un point sur la situation et les dégâts occasionnés vous sera communiqué au plus vite.
- C'est aussi la période des déclaration PAC et la Chambre est là pour vous aider dans cette année de réforme. N'hésitez pas à nous contacter.

Bon courage à tous!